

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

Spécialité Educateur Sportif

Mention : **ACTIVITES DE LA FORME**

Option : **Haltérophilie, Musculation**

CONTENU DE LA FORMATION - Apports théoriques et pratiques répartis en 4 UC (Unités Capitalisables) :

UC 1 : Encadrer tout public dans un lieu et toute structure

Communiquer dans les situations de la vie professionnelle

Prendre en compte les caractéristiques des publics dans une démarche d'éducation à la citoyenneté

Contribuer au fonctionnement d'une structure

UC 2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

Concevoir un projet d'animation

Conduire un projet d'animation

Évaluer un projet d'animation

UC 3 : Concevoir une séance, un cycle d'animation dans le champ des activités de la forme

Concevoir la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage

Conduire la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage

Évaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage

UC 4 : Mobiliser les techniques de la mention des activités de la forme pour mettre en œuvre une séance ou jusqu'au 1er niveau de compétition fédérale dans l'option « haltérophilie, musculation »

Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de l'option

Maîtriser et faire appliquer les règlements de l'option

Garantir des conditions de pratique en sécurité

CONDITIONS D'ACCÈS ET CERTIFICATION

L'accès au BPJEPS AF option haltérophilie, musculation nécessite d'avoir une bonne pratique de la musculation, d'être titulaire d'un diplôme de secourisme et du certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (pour les moins de 25 ans).

L'entrée en formation est conditionnée par la réussite à un **Test d'Exigences Préalables** (épreuves sportives) + sélection de l'institut. Les dates seront précisées sur www.ifmshauteville3s.fr

Pas de diplôme requis. Accessible dès 17 ans.

DATES EXTRÊMES DE LA FORMATION

Du 02.09.19 au 08.09.20

RYTHME DE LA FORMATION ET LIEUX DE STAGE

- Rythme alterné entre l'organisme de formation et le milieu professionnel
- Centres de remise en forme, salles de musculation, associations et clubs d'haltérophilie et musculation

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

Le **dossier d'inscription complet** devra être remis à l'IFMS **avant le 25 mai 2019**.

Ce dossier est disponible sur notre site internet :

www.ifmshauteville3s.fr/informations/demande-d-inscription/

INFORMATIONS

Consulter notre site : www.ifmshauteville3s.fr

Fiche Métier :

BPJEPS Educateur Sportif mention Activités de la Forme option « Haltérophilie, Musculation »

Une fois diplômé du BPJEPS AF option haltérophilie musculation, vous serez éducateur sportif, coach sportif. Vous exercerez au sein d'une structure (club de remise en forme, entreprise, village vacances...) en toute autonomie votre activité d'animation.

Vous encadrerez un plateau de musculation et utiliserez les supports techniques liés aux activités de la forme mis à votre disposition dans la limite du cadre réglementaire. Vous serez responsable de votre programme pédagogique et assurerez la sécurité des tiers et des publics dont vous aurez la charge.

Les activités que vous proposerez devront s'inscrire dans le respect du projet de la structure qui vous embauchera.

REFERENTIEL D'EMPLOI

La possession du diplôme atteste que son titulaire certifie qu'il met en œuvre en autonomie et en sécurité dans le domaine des activités de la forme les compétences suivantes :

Compétences communes à la mention : encadrer et conduire des actions d'animation des activités de la forme ; organiser et gérer des activités de la forme ; communiquer sur les actions de la structure ; assurer la sécurité des pratiquants, des pratiques et des lieux de pratiques ; participer au fonctionnement de la structure organisatrice des activités de la forme.

Compétences spécifiques à l'option « haltérophilie, musculation » : **encadrer et conduire des actions d'animation en haltérophilie et musculation jusqu'au premier niveau de compétition fédérale en haltérophilie, musculation.**

Les profils d'emploi repérés sont adossés aux appellations suivantes : conseiller sportif, éducateur sportif, moniteur, coach, entraîneur... On distingue alors plusieurs types d'emplois occupés : conseiller sportif spécialisé dans l'animation de cours ; conseiller sportif spécialisé dans l'accompagnement personnel ; responsable d'équipe d'animation.

LIEUX D'EXERCICE ET STATUTS

L'emploi se trouve principalement dans le secteur marchand et majoritairement au sein de centres de fitness ou en nombre plus réduit dans le secteur associatif. Le métier est souvent exercé à temps plein ou en cumul de plusieurs temps partiels réalisés auprès de plusieurs employeurs et dans différents secteurs. Il est exercé par des femmes et des hommes. Depuis quelques années, on constate une forme de travail nouvelle dans ce secteur : l'autoentrepreneur. L'éducateur sportif peut aussi intervenir auprès de groupes diversifiés : enfants, adolescents, adultes, retraités... parfois en lien avec d'autres intervenants (éducateurs, parents, institutions, partenaires...).

REGLEMENTATION D'ACTIVITES

L'activité de l'animateur est soumise à l'application de l'article L 212-1 du code du sport qui prévoit la possession de certifications spécifiques parmi lesquelles figure le BP JEPS.

Arrêté du 5 septembre 2016 portant création de la mention « activités de la forme » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « éducateur sportif »